

Règlement du jeu concours “Ghööst”

Article 1 - Organisation

Le présent jeu est organisé par **Yannick Da Ros, entrepreneur individuel** exerçant sous le nom commercial **Deitsch Instruments**, dont le siège est situé à Dijon (France).

Il s'agit d'un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « **Jeu concours Ghööst** », organisé du **lundi 3 novembre 2025 à 9h00** au **vendredi 7 novembre 2025 à 23h59**, sur le compte Instagram [@deitsch_instruments](https://www.instagram.com/deitsch_instruments)

Article 2 - Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique :

- âgée de 18 ans ou plus,
- résidant en France métropolitaine, Belgique ou Suisse,
- disposant d'un compte Instagram réel et actif.

La participation est gratuite et limitée à une par personne (une seule chance par compte, sauf mention contraire dans le post).

Toute participation incomplète, frauduleuse ou non conforme au présent règlement sera considérée comme nulle.

La participation implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Article 3 - Modalités de participation

Pour participer, les internautes doivent :

1. Suivre le compte [@deitsch_instruments](https://www.instagram.com/deitsch_instruments)
2. Aimer (liker) la publication du concours
3. Taguer 2 ami·e·s en commentaire

Le non-respect de ces conditions entraînera l'exclusion du tirage au sort.

Article 4 - Tirage au sort et désignation du gagnant

Le tirage au sort sera effectué le samedi 8 novembre 2025, parmi l'ensemble des participations valides, à l'aide d'un outil impartial (type Comment Picker).

Le gagnant sera annoncé publiquement sur le compte Instagram

@deutsch_instruments, puis contacté par message privé pour organiser l'envoi du lot.

Article 5 - Lot

Le gagnant recevra une pédale Deutsch Ghööst ayant servi aux démonstrations officielles.

Valeur indicative : 199€.

Le lot ne pourra faire l'objet d'aucun échange, remboursement ou contrepartie, même partielle.

L'envoi sera pris en charge par Deutsch Instruments, en France métropolitaine ou pays limitrophes.

Article 6 - Responsabilité

Ce jeu n'est ni organisé, ni sponsorisé, ni géré par Meta/Instagram.

Instagram ne saurait être tenu responsable en cas de litige, de perte de données ou d'incident technique.

Deutsch Instruments se réserve le droit de modifier, reporter, écourter ou annuler le jeu en cas de force majeure, de problème technique, ou de tout événement indépendant de sa volonté.

Article 7 - Données personnelles

Les données collectées (pseudonymes, coordonnées du gagnant) sont utilisées exclusivement pour la gestion du jeu et l'envoi du lot.

Elles ne sont ni revendues ni conservées au-delà de la durée nécessaire au traitement du concours.

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles, en écrivant à :
contact@deutsch-instruments.com

Article 8 - Consultation du règlement

Le présent règlement est librement consultable sur le site internet

deutsch-instruments.com

Article 9 - Litiges

Toute réclamation devra être adressée par écrit à Deutsch Instruments dans un délai de 15 jours suivant la clôture du jeu.

En cas de désaccord persistant, le litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le respect du droit français.